





FICHE TECHNIQUE « EMPLOI D'AVENIR »

PRESENTATION

Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Rhône et PROSPORT69 – Employeurs Solidaires sont missionnés par Monsieur le Préfet de Région et du Rhône, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Rhône (DDCS), l'Unité Territoriale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi du Rhône (DIRECCTE), pour déployer le dispositif « Emplois d'avenir » dans les associations sportives du Rhône.

CET ACCOMPAGNEMENT, GRATUIT ET INDIVIDUALISE, COMPREND:

- La gestion complète des démarches administratives liées à l'emploi (contrat de travail, déclaration des charges, fiches de paye...),
- **2. La vérification** de l'éligibilité du candidat ou la prospection d'un candidat éligible,



- L'aide de référents dédiés, pour vous informer et répondre à toutes vos questions.
- La construction du parcours de formation professionnelle du jeune embauché, en accord avec l'associationemployeur,
- 4. L'accompagnement individualisé de l'Association dans le développement des ressources en vue de pérenniser le poste au terme du dispositif,

CARACTERISTIQUES « EMPLOIS D'AVENIR »

Contrat: CDD 36 mois Temps de travail: 35h par semaine Rémunération mensuelle: 1 100 € net Coût mensuel pour l'association utilisatrice: 512 €

CANDIDAT

Age: 18-25 ans (jusqu'à 30 ans pour

les travailleurs handicapés)

Niveau: de sans diplôme à Bac +2

maximum

Inscrit en Missions Locales ou

CAPEMPLOI

CHARGEE DE LA MISSION EMPLOI

Amandine BIEGEL

06 85 94 05 20





